

Rapport annuel 2023

L'année dernière a été marquée par l'audition de notre action judiciaire le 29 mars devant la Grande Chambre de la Cour européenne des droits de l'homme. Cet événement décisif a eu un impact important sur notre perception médiatique. Soudain, nous étions présentes et, par conséquent, enfin prises au sérieux ! Notre audition a été commentée dans le monde entier.

La rencontre à la gare de Bâle le 28 mars, le voyage et l'arrivée à Strasbourg ont été pour nous des expériences inoubliables, avec tous les journalistes, les caméras et les micros, nous avons déjà dû donner nos premières interviews. Devant la cour imposante avec ses 17 juges, nous avons été représentées de manière optimale par nos avocat-es Cordelia Bähr, Martin Looser, Raphaël Mahaim ainsi que par les anglophones Richard Harvey, Louise Fournier et Marc Willers. L'excellent plaidoyer principal a été présenté par Jessica Simor. Le gouvernement suisse en tant que partie accusée était représenté par l'avocat Alain Chablais et l'ambassadeur Franz Perrez. Ils ont mis en doute la violation du droit reprochée au gouvernement par les Aînées pour le climat : le manque de protection préventive contre les vagues de chaleur par une politique climatique plus efficace. De même, ils ont recommandé de privilégier la voie politique à la place d'une action juridique pour résoudre ce grand défi.

Après les belles et joyeuses célébrations, les discours et les chansons, il ne nous restait que la longue attente et le grand espoir pour un jugement positif, qu'on nous annonçait au plus tôt pour début 2024. Qui aurait osé rêver qu'un an plus tard, la cour rendrait un jugement entièrement positif !

Au total, nous avons organisé sept réunions du comité par zoom.

L'assemblée générale a eu lieu le 15 septembre à Berne, au Progr. Nous avons pu compter sur les interventions de la professeure Sonja Seneviratne, climatologue (par zoom), et de la professeure Valérie d'Acremont, épidémiologiste.

En janvier, deux membres du comité ont été invitées à Athènes, où nous avons participé à de nombreux débats d'information et événements médiatiques.

Comme nous étions de plus en plus connues grâce à notre forte présence médiatique, les invitations à diverses manifestations d'information, podcasts, festivals de cinéma, talk-shows télévisés, y compris à l'étranger, rencontres avec des candidat-es au Conseil national et au Conseil des États, ateliers, interviews dans d'innombrables journaux et magazines et tables rondes se sont multipliées. Nous avons eu l'occasion de présenter nos activités à l'université Humboldt de Berlin et à l'ambassade britannique, ainsi que lors de conférences en ligne, notamment pour la conférence climatique des pays nordiques à Reykjavik. Nous avons également été invitées à participer à de nombreux enregistrements vidéo.

Quelques-unes d'entre nous ont participé à la grande Marche Bleue du 1^{er} au 22 avril. Le 20 mai, nous avons participé à la cérémonie commémorative au glacier de Morteratsch dans le cadre de la campagne publicitaire pour l'initiative pour les glaciers. Nous avons participé à diverses manifestations pour le climat, le 3 juin à Genève, le 30 septembre à la grande manifestation à Berne, ainsi qu'aux manifestations d'octobre à

Lausanne et dans le canton de Vaud. Nous avons également participé à la randonnée hivernale de janvier à Davos pour le WEF.

De plus, nous avons organisé une randonnée en octobre autour du lac de Göschenenalp, afin d'attirer l'attention sur la fonte des glaciers, en collaboration avec une équipe d'ArteTV qui nous a accompagnées lors de divers autres événements.

Anne Mahrer a été nommée comme une des 100 personnalités qui marquent la Suisse romande dans le « Forum des 100 ».

En septembre a eu lieu la remise du Prix Courage du Beobachter, où Rosmarie Wydler-Wälti a pu représenter notre association en tant que nominée.

En septembre, certains d'entre nous ont accompagné les 6 jeunes portugais-es qui ont mené une action judiciaire contre 33 États du Conseil de l'Europe à Strasbourg pour les soutenir lors de leur procès à la CEDH.

En Suisse orientale, dans les cantons d'AR, AI et Saint-Gall, un groupe de membres engagées s'est constitué. Le groupe lance régulièrement différentes activités. Nous constatons avec plaisir l'augmentation du nombre de membres en Suisse italienne : elles étaient 4 en 2019, elles sont aujourd'hui plus de 50 ! Un groupe régional qui se consolide lentement mais sûrement.

Notre membre Svanette Belka a fait don de plusieurs centaines de petits badges bleu clair portant notre nom. Qu'elle soit chaleureusement remerciée pour ces badges tant convoités.

Nos activités sont très nombreuses et variées. Vous en trouverez une liste détaillée sur notre site Internet à l'adresse <https://ainees-climat.ch/activites>.

Nous remercions chaleureusement nos nombreuses et généreuses donatrices et donateurs qui nous permettent de financer nos activités. Et bien sûr, nous remercions Greenpeace pour son généreux soutien financier, ainsi que pour le soutien de l'expert Georg Klingler (Greenpeace), nous remercions notre avocate Cordelia Bähr et nos avocats, Martin Looser et Raphaël Mahaim, ainsi que Regula Barben (secrétariat) et Muriel Klingler pour ses travaux de secrétariat.

Nous sommes très heureuses de voir que notre cas a eu un énorme écho positif dans le monde entier, ce qui a permis de motiver d'autres personnes dans d'autres pays et de leur donner le courage d'entreprendre également une démarche juridique. Nous espérons surtout que le verdict positif de la reconnaissance de la protection du climat comme un droit humain incitera la Suisse et tous les autres pays du Conseil de l'Europe à adopter enfin une politique climatique efficace afin de respecter l'accord de Paris sur le climat, reconnu par toutes et tous, avec un objectif net de zéro en 2050.

Nous resterons certainement ensemble en tant qu'association pour continuer à être présentes et visibles et pour pouvoir continuer à exercer une fonction de contrôle.